

MESSE DE L'ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE DE MALTE

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI

Basilique vaticane Samedi 9 février 2013

Vidéo

Chers frères et sœurs.

Je suis heureux de vous accueillir et de saluer chacun de vous, Chevaliers et Dames, Chapelains et volontaires de l'Ordre Souverain Militaire de Malte. Je salue de façon particulière Son Éminence le Prince et Grand Maître Fra' Matthew Festing, en le remerciant pour les paroles cordiales qu'il m'a adressées en votre nom à tous. Je vous remercie également du don que vous avez voulu me faire et que je destine à une œuvre de charité. Mon affectueuse pensée rejoint Messieurs les Cardinaux et mes frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce, particulièrement le Cardinal Secrétaire d'État qui a présidé il y a peu l'Eucharistie et le Cardinal Sardi, Patron de l'Ordre, que je remercie pour le soin avec lequel il se consacre à renforcer le lien spécial qui vous lie à l'Église catholique et au Saint-Siège en particulier. Je salue avec gratitude Monseigneur Angelo Acerbi, votre Prélat. Enfin, j'adresse un salut aux diplomates comme aussi à toutes les hautes personnalités et autorités ici présentes.

L'occasion de cette rencontre nous est offerte par la célébration du neuvième centenaire de la concession du privilège solennel *Piae postulatio voluntatis*, le 15 février 1113, par lequel le Pape Pascal II mettait la toute jeune « fraternité hospitalière » de Jérusalem, dédiée à Saint Jean-Baptiste, sous la tutelle de l'Église et la rendait souveraine en la constituant en un Ordre de droit ecclésial avec la faculté d'élire librement ses supérieurs, sans interférence de la part d'autres autorités laïques ou religieuses. Cet important anniversaire revêt une signification spéciale dans le contexte de l'Année de la Foi durant laquelle l'Église est appelée à renouveler la joie et l'engagement à croire en Jésus-Christ, unique Sauveur du monde.

Àcet égard, vous êtes appelés, vous-aussi, à accueillir ce temps de grâce pour mieux connaître le Seigneur et pour faire resplendir la vérité et la beauté de la foi par le témoignage de votre vie et de votre service dans l'aujourd'hui de notre temps.

Votre Ordre, depuis sa fondation, s'est distingué par sa fidélité à l'Église et au Successeur de Pierre tout comme par sa physionomie spirituelle constitutive, caractérisée par un idéal religieux élevé. Continuez à cheminer sur cette voie en témoignant de façon concrète de la force transformante de la foi. En raison de la foi, les apôtres abandonnèrent tout pour suivre Jésus et allèrent ensuite par le monde entier, obéissant ainsi au commandement qu'ils avaient reçu d'annoncer l'Évangile à toute créature ; sans aucune crainte ils annoncèrent à tous la force de la croix et la joie de la résurrection du Christ dont ils furent les témoins directs. En raison de la foi les martyrs donnèrent leur vie, montrant la vérité de l'Évangile qui les avait transformés et rendus capables d'aller jusqu'au don suprême, fruit de l'amour, en pardonnant à leurs persécuteurs. En raison de la foi aussi, au cours des siècles, les membres de votre Ordre se sont consacrés d'abord à l'assistance des malades à Jérusalem puis à secourir les pèlerins de Terre Sainte exposés à de graves dangers, en écrivant des pages lumineuses de charité chrétienne et de défense de la chrétienté. Au XIXe siècle, l'Ordre s'ouvrit à des champs d'activités plus vastes dans le domaine de l'assistance et dans celui du service des malades et des pauvres mais sans jamais renoncer à ses idéaux originels, en particulier à celui d'une vie spirituelle intense de chacun de ses membres. C'est dans cette direction que doit se poursuivre votre engagement avec une attention particulière à la consécration religieuse – celle des profès – qui constitue le cœur de l'Ordre.

N'oubliez jamais vos racines, lorsque le bienheureux Gérard et ses compagnons se consacrèrent par des vœux au service des pauvres, et que le privilège *Piae Postulatio voluntatis* ratifia leur vocation. Les membres de la toute nouvelle institution s'assimilaient ainsi aux traits de la vie religieuse : l'engagement pour atteindre à la perfection chrétienne à travers la profession des trois vœux, le charisme auquel se consacrer et la fraternité entre ses membres. La vocation du profès, encore aujourd'hui, doit être l'objet d'un grand soin avec la préoccupation pour la vie spirituelle de tous.

En cela, votre Ordre, en regard d'autres réalités engagées dans le domaine international en faveur de l'assistance aux malades, de la solidarité et de la promotion humaine, se distingue par son inspiration chrétienne qui doit toujours orienter l'engagement social de ses membres. Sachez conserver et cultiver ce caractère qui vous est propre et travailler avec une ardeur apostolique renouvelée, dans une attitude toujours en syntonie avec le Magistère de l'Église. Votre œuvre précieuse et bénéfique, déployée en différents secteurs et réalisée en différentes parties du monde, centrée en particulier sur le service du malade au travers de structures hospitalières et sanitaires, n'est pas une simple philanthropie mais l'expression efficace et le témoignage vivant de l'amour évangélique.

Dans la Sainte Écriture, le rappel de l'amour du prochain est lié au commandement d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces (cf. *Mc* 12, 29 -31). Par conséquent, l'amour du prochain correspond au commandement du Christ et à son exemple, s'il se fonde sur un amour véritable envers Dieu. Il est ainsi possible pour le chrétien, par son engagement, de faire expérimenter aux autres la tendresse bienveillante du Père céleste grâce à une conformation toujours plus profonde au Christ. Pour donner l'amour a ses frères, il est nécessaire de le recueillir au feu de la charité divine, par la prière, l'écoute constante de la Parole de Dieu et une existence centrée sur l'Eucharistie. Votre vie quotidienne doit être pénétrée de la présence de Jésus, sous le regard de qui vous êtes appelés à mettre aussi les souffrances des malades, la solitude des anciens, les difficultés des infirmes. Allant à la rencontre de ces personnes, vous servez le Christ : « chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (*Mt* 25,40), dit le Seigneur.

Chers amis, continuez à opérer dans la société et dans le monde au long des grandes voies balisées par l'Évangile : la foi, c'est-à-dire le témoignage d'adhésion au Christ et d'engagement pour la mission évangélique, qui vous stimule pour acquérir une présence toujours plus vivante dans la communauté ecclésiale et vous conduise à une conscience toujours plus forte de votre appartenance au Peuple de Dieu ; la charité, c'est-à-dire l'expression de fraternité dans le Christ au travers des œuvres de miséricorde pour les malades, les pauvres, ceux qui ont besoin d'amour, de compassion et d'assistance, les affligés par la solitude, par le désarroi et les nouvelles pauvretés matérielles et spirituelles. Ces idéaux sont bien exprimés par votre devise : « *Tuitio fidei et Obsequium Pauperum* ». Ces mots synthétisent bien le charisme de votre Ordre qui, en tant que sujet international, ne vise pas à exercer quelque pouvoir ou influence de nature mondaine, mais désire exercer en pleine liberté sa mission propre pour le bien intégral de l'homme, qui est esprit et corps, attentif à chacun comme à la communauté, surtout à ceux qui ont le plus besoin d'espérance et d'amour.

Que la Vierge Sainte – la Bienheureuse Vierge de Filerme – soutienne de sa maternelle protection vos intentions et vos projets ; que votre protecteur céleste saint Jean-Baptiste et le bienheureux Gérard, les saints et bienheureux de l'Ordre vous accompagnent par leur intercession. Pour ma part, je vous assure de ma prière pour vous tous ici présents, pour tous les membres de l'Ordre, comme pour tous les nombreux et méritants volontaires et pour tous ceux qui vous épaulent dans vos activités. Avec affection je vous donne ma Bénédiction apostolique spéciale que j'étends volontiers à vos familles. Merci.